FICHE D'INFORMATION POUR LES ENTREPRISES :
Programme de Développement Mondial - OMD et ODD après 2015

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

En 2000, les dirigeants mondiaux ont adopté la Déclaration du Millénaire de l'ONU, engageant leur pays à un nouveau partenariat mondial visant à réduire l'extrême pauvreté et fixant une série d'objectifs assortis de délais – avec une échéance en 2015 – connus sous le nom d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La réalisation des objectifs exige l'implication et le partenariat de la plupart des agences de l'ONU *(en anglais)*. Des plans d'action, des mécanismes en matière de surveillance et de rapports font progresser chaque objectif vers sa cible. – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim, l'Éducation pour tous, l'Égalité des sexes, Améliorer la santé des enfants et la santé maternelle, Combattre le VIH/SIDA, Assurer un environnement durable, Mise en place d'un partenariat mondial.

Alors que certains objectifs ont été atteints, on est encore loin du compte suite au rejet de certaines mesures dû à l'impact de la crise économique mondiale. Le Rapport 2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement constate que trois objectifs importants concernant la pauvreté, les abris et l'eau ont été atteints trois ans avant 2015, alors que le Tableau de suivi 2012 des OMD précise que les réalisations sont réparties de façon très irrégulière dans les régions et dans les pays. Bien que ce soit une gageure, les objectifs restants peuvent être atteints moyennant un engagement renouvelé des Gouvernements.

RIO+20 et les Objectifs du Développement Durable

La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CDD) RIO +20 *(en anglais)*, qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, répondait au besoin d'améliorer les résultats concernant le développement durable et la réalisation des objectifs du millénaire, surtout ceux relatifs à l'éradication de la pauvreté. Face à des Gouvernements concentrés sur la stabilité économique, les représentants des entreprises ont été perçus comme un des groupes les plus dynamiques, disposé à s'engager sur une base volontaire. Une des principales conclusions de la conférence a été la promesse de fixer des objectifs mondiaux de développement durable axés sur l'action, concis et ambitieux, qui devront être mis au point par un groupe de travail intergouvernemental.

L'après 2015

L'agenda post-2015 reflètera les nouveaux défis du développement, liés aux résultats de "Rio+20", en tirant parti des expériences de la mise en œuvre des OMD et avec des responsabilités partagées entre tous les pays ayant au cœur de leurs préoccupations la lutte contre la pauvreté et le développement durable. Pour appuyer ces efforts, le Secrétaire général de l'ONU a pris diverses mesures. Il a mis en place le Groupe de travail sur le Programme de développement post-2015, un panel de haut niveau de personnalités éminentes et a nommé son propre Conseiller spécial pour la planification du développement après 2015. Tout cela est complété par un ensemble de onze consultations thématiques mondiales et nationales dans plus de 60 pays, assistées par le Groupe de développement de l'ONU. Une approche commune est nécessaire et il convient que les entreprises les contrôlent et les influencent. Le Groupe de travail ouvert a élaboré 17 objectifs et 170 buts qui influeront sur les négociations intergouvernementales en vue de l'adoption du Programme de développement post-2015 en septembre 2015.

Engagement des Entreprises

Le développement durable ou les OMD ne pourront pas être atteints par les seuls gouvernements. Ils exigent la participation active de tous les secteurs de la société et de tout type de personnes. Il faut rappeler aux Nations Unies que le monde des affaires et de l'industrie joue un rôle crucial dans le développement social, économique et environnemental des pays, en augmentant leur prospérité et en apportant les solutions et les innovations pour faire face aux défis.

Le cadre post-2015 doit être pertinent au niveau mondial et il doit refléter l'équilibre entre les trois dimensions de développement durable (environnemental, social et économique). Afin d'influencer le processus, les entreprises devront parler d'une seule voix à tous les niveaux et transmettre des messages forts et efficaces et donner des exemples de réalisations fructueuses.

Pourquoi ce travail est-il important pour les entreprises ?

Des sommes considérables pourraient être engagées pour le développement durable et les OMD. Les gouvernements pourraient prendre des engagements au niveau international impliquant des décisions et des mesures au niveau national qui auront un effet direct sur les entreprises de toute taille et de tout secteur. Cela peut constituer des défis pour certains et des opportunités pour d'autres ; dresser sans le vouloir des barrières potentielles au commerce ; ouvrir de nouveaux marchés et de nouvelles sources de financement ; mettre en place de nouvelles obligations en matière de reporting pour les entreprises ; et exiger des compromis et l'optimisation des objectifs concurrentiels. C'est pourquoi il est important pour les organisations d'employeurs non seulement de prendre part à ces discussions au niveau international, mais aussi d'envisager les implications, pour les organisations et pour les membres, tant au niveau national que local. Les discussions et les résultats doivent être étroitement suivis et influencés afin de s'assurer que les signaux soutiennent les économies en croissance et les entreprises durables.

Ce que les entreprises devraient encourager

L'agenda doit être pertinent pour tous les pays, il doit envisager comment mieux travailler ensemble et aider les pays à coordonner leurs politiques vu l'interdépendance croissante et les impacts des résultats politiques. Le secteur privé est convaincu que des investissements privés considérables, des ressources, compétences, technologies, innovations et savoir-faire iront vers les projets et les pays qui sauront créer des conditions équitables et un environnement favorable aux entreprises. Pour cela les gouvernements devraient :

- ☐ Démontrer leur engagement envers la croissance et les opportunités tenant compte de leur culture et de leur situation particulière ainsi que des trois dimensions du développement durable
- ☐ Encourager l'esprit d'entreprise et l'entreprise privée
- ☐ Instaurer un environnement propice opérationnel
- ☐ Promouvoir les marchés intérieurs et la formation de capital
- ☐ Investir dans les infrastructures, les communications et le développement de la main-d'œuvre
- ☐ Encourager les investissements étrangers
- ☐ Accroître le commerce international
- ☐ Tirer parti de la force des partenariats
- ☐ Reconnaître le rôle de la communauté internationale dans la promotion d'un développement efficace

Ce que fait l'OIE pour influencer le développement

L'OIE promeut et défend les intérêts des entreprises et des employeurs sur la scène internationale et elle veille à assurer le développement des entreprises et la création d'emplois. Le travail de l'OIE sur le programme mondial du développement se concentre sur l'emploi et sur des questions sociales où l'implication, en tant que partenaire social avec des organes des Nations Unies, revêt une importance capitale. Cela peut ouvrir l'accès à d'autres tribunes. L'OIE engage en particulier ses membres à fournir des informations et des occasions de consultation sur des avancées majeures. On encourage les membres de l'OIE à s'engager avec leurs gouvernements et à informer l'OIE des influences importantes. L'OIE travaille avec le PNUD, l'OIT et l'OMS pour influencer l'évolution future et assurer que les liens entre les dimensions économique, sociale et environnementale de la durabilité soient cohérents. Afin de tirer parti de son expertise et d'optimiser sa capacité d'influence, l'OIE est membre de la *Global Business Alliance* qui représente d'autres groupes comme le BIAC et la CCI pour coordonner et influencer le débat au nom de toutes les entreprises. Ainsi la voix des entreprises se fera entendre haut et fort, au-dessus des nombreux autres groupes d'intérêts qui souhaitent influencer la situation.

Pour plus d'information et des réponses à vos questions

Les membres seront informés et consultés au sujet des évolutions au fur et à mesure qu'elles proviennent des instances appropriées. Veuillez consulter la rubrique Domaines d'action / Durabilité sur notre site web : www.ioe-emp.org. Si vous ne trouvez pas ce que vous recherchez, veuillez vous adresser à Frederick Muia (muia@ioe-emp.org) ou à Janet Asherson (asherson@ioe-emp.org) ou appeler le +41 22 929 00 00.

Août 2014